juristudiant
forum des étudiants en droit

Dissertation: constitution 4ème et 3ème

Par **francois69**, le **14/03/2009** à **19:03**

Bonjour à tous,

Je suis en 1ère année de licence. J'ai une dissertation notée à rendre : est ce que la constitution de la 4ème marque une rupture avec celle de la 3ème?

J'aimerais avoir votre avis car je ne sais pas si je dois me focaliser seulement sur les textes constitutionnels dans ma dissert. et donc ne pas parler de la pratique dans les 2 régimes?

J'ai peur de faire un mauvais plan hors sujet.

Merci d'avance

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés